EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/20260711
Domaine : 8.5
Date de convocation : 25 septembre 2026
Date de l'affichage : 25 septembre 2026

Objet : 11 – Rapport d'activité Politique de la ville – Année 2025

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Jennifer THEUREAUX, Olivier FOURCHES, Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Aude PINARD, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Claude LASSE, Chantal BAGGIO, Philippe HENDRICKX, Jean-Luc LURON, Jean-Luc ROUSSELLE, Eva LEMPICKI , Agnès LUXIN, Jean-Yves KOUIDRI, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE, Elodie MARTIN, Jaffa AZIS, Jack-Tomy NKENZI (jusqu'à 20h08), Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
- Monsieur Jean-Pierre HARDY a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Freddie PATER
- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Madame Tatiana PUSKAS a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Monsieur Alain GAUDISSIABOIS
- Madame Manuela DUBOIS a donné pouvoir à Madame Jennifer THEUREAUX
- Monsieur Mathis CONTASSOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Madame Elène JAILLON a donné pouvoir à Madame Aude PINARD

Absents : Monsieur Jack-Tomy NKENZI (jusqu'à 20h08)

Monsieur Alexandre KARADJINOV a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
- En exercice : 33
- Présents : 32 (jusqu'à 20h08), 33 (à partir de 20h08)
- Votants : 32 (jusqu'à 20h08), 33 (à partir de 20h08)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Freddie PATER, Conseiller municipal délégué aux Maisons de quartier, à la politique de la ville et à la citoyenneté,

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le décret n°2024-1037 du 15 novembre 2024 précisant le contenu des contrats de ville pour la période 2024-2030, et renforçant notamment la gouvernance partenariale, la participation des habitants et l'évaluation des résultats,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

VU la délibération du 5 avril 2024 autorisant Monsieur le Maire à signer le Contrat de Ville Intercommunal 2024-2030,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission Sports, vie associative, jeunesse et politique de la ville,

CONSIDÉRANT que le quartier des Dix Arpents a été retenu au titre de la géographie prioritaire,

CONSIDÉRANT que les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville sont tenus de présenter chaque année à leur assemblée délibérante un rapport sur les actions menées au titre de la politique de la ville,

CONSIDÉRANT que ce rapport doit permettre de rendre compte des actions entreprises, des évolutions constatées ainsi que des perspectives d'amélioration nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville,

CONSIDERANT que ce rapport est débattu au sein du Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le rapport d'activité Politique de la ville au titre de l'année 2025.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Eragny-sur-Oise le 1er octobre 2026
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Alexandre KARADJINOV

Secrétaire de séance
Adjoint au Maire chargé de la Culture et des jumelages

Certifiée exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le

et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 01 OCT. 2026
ÉRAGNY-SUR-OISE, le 01 OCT. 2026

Thibault HUMBERT
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté

CERGY-PONTOISE agglo

PRÉFET DU VAL-D'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Alexandre KARADJINOV
Secrétaire de séance
Adjoint au maire chargé de l'accueil et des jumelages

Éragny SUR-OISE

Rapport annuel 2025 du Contrat de ville

Commune Eragny

2ère année bilan du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Chiffres clés :

- Quartiers concernés : les Dix arpents (1800 habitants).
- **2** diagnostic en marchant (quartier des Dix Arpents, secteur bailleurs VOH et CDC).
- Organisation de **3** cellules de veille sécurité, dont une spécifiquement dédiée aux encombrants.
- **Plus de 10** actions de sensibilisation menées dans les collèges et lycées (harcèlement scolaire, addictions, égalité filles/garçons, réseaux sociaux…).
- **89** situations jeunes/familles accompagnées par le PRE
- 16 collégiens accueillis dans le cadre du dispositif ACTE.
- **68** enfants/jeunes bénéficiaires du CLAS – accompagnement à la scolarité
- **190** familles ont bénéficié d'actions (sorties familles, activités en famille diverses…) grâce aux centres sociaux.
- Plus de **10** ateliers autour de l'accès au numérique sur le quartier des 10 arpents.
- Plusieurs actions de prévention et d'éducation à la santé mises en œuvre sur le QPV : santé mentale, nutrition, activité physique, santé des femmes, bien-être…
- 25 nouvelles sollicitations enregistrées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Actions significatives :

- Poursuite du déploiement et du suivi du Contrat de Ville.
- Mise en œuvre du projet transversal de direction consacré à la lutte contre la cyberviolence, avec une semaine d'actions du 10 au 14 juin 2025.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

- Poursuite de l'Atelier Santé Ville et mise en œuvre de nombreuses actions de prévention et d'éducation à la santé.
- Renouvellement de signature du CLSPDR et poursuite de la structuration de la politique locale de prévention de la délinquance.
- Mise en place d'un RAO et de 8 CDDF dans le cadre de l'accompagnement des situations individuelles.
- Renforcement des cellules de veille et du partenariat avec les bailleurs autour de la sécurité, du cadre de vie, de la propreté et des dépôts sauvages.
- Poursuite des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie avec plusieurs rencontres sur la problématique des encombrants
- Lancement de la réhabilitation du parc de Val-d'Oise Habitat aux Dix Arpents, avec une réunion publique en février et le démarrage des travaux en juillet 2025.
- Poursuite du développement du PRE, notamment à travers le projet « La Bulle » et le renforcement des partenariats autour de l'accompagnement des enfants et des familles.
- Poursuite du travail avec les deux bailleurs du QPV dans le cadre de l'abattement TFPB.
- Accompagnement du Conseil citoyen des Dix Arpents et soutien à ses initiatives en faveur du lien social et de la participation des habitants.
- Poursuite du dispositif Diver'stival et des actions culturelles proposées dans les quartiers prioritaires.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

AXE 1 - DES QUARTIERS MOBILISÉS POUR LE PLEIN EMPLOI

Coordonner la mise en œuvre d'une stratégie en faveur de l'emploi sur le territoire : favoriser l'émergence de projets collaboratifs

Malgré un fonctionnement en effectif réduit en 2025, la Ville a poursuivi la **coordination du Point Information Emploi** avec les acteurs socioprofessionnels du territoire. Des groupes de travail réguliers avec **France Travail, la Mission Locale et Convergence Emploi** ont permis d'**articuler les interventions** et de faire émerger des **projets collectifs**, dont **deux forums emploi** : un premier dédié au secteur de la restauration, organisé au centre commercial Art de Vivre, et un second consacré aux secteurs de la **restauration, de la logistique, du transport et de la sécurité**, organisé à l'Espace des Calandres.

Construire les passerelles entre développement économique et employabilité de la population

Le coordinateur a participé régulièrement aux **réunions de l'Atelier Emploi de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**. Ces temps d'échange avec les acteurs économiques et de l'emploi ont permis de mieux **identifier les besoins du territoire**, notamment autour des métiers de l'industrie et des nouvelles filières de formation associées. Ils ont également favorisé la rencontre avec de **nouveaux porteurs de projets** et renforcé les passerelles entre **développement économique, formation et employabilité des habitants**.

Favoriser la formation professionnelle et valoriser l'apprentissage

En 2025, la Ville d'Éragny a proposé à **20 jeunes âgés de 16 à 25 ans**, issus du quartier des Dix Arpents, de suivre la première partie de la **formation BAFA**, dispensée par la Ligue de l'Enseignement.

Pour un coût symbolique de **50 €**, les participants se sont engagés à réaliser **15 heures citoyennes** au sein des services municipaux ou d'associations locales.

Le projet vise à ouvrir des **perspectives concrètes d'insertion** : entrée dans la vie active, poursuite d'une formation professionnelle ou clarification d'un choix de parcours pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Sur l'année, **20 jeunes ont bénéficié du dispositif**, avec une **parité entre filles et garçons**.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Développer et renforcer les actions permettant de lever les freins à l'emploi (linguistique, modes de garde, accès aux droits, démarches numériques…)

Afin de faciliter l'**insertion professionnelle**, des actions ciblées ont été mises en place pour **lever différents freins, renforcer les compétences et développer l'employabilité des habitants** :

• **Accompagnement aux démarches administratives et numériques** : 208 rendez-vous ont été réalisés auprès de 94 habitants, soit une moyenne de 2,21 rendez-vous par personne. 117 rendez-vous ont eu lieu à la Maison de la Challe (56,3 %) et 91 à la Maison des Dix Arpents (43,8 %). Les femmes représentent 72,1 % des rendez-vous, contre 27,9 % pour les hommes.

• **Cours de français à visée professionnelle** : trois cours ont accueilli 55 élèves, sur des créneaux de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. La mobilisation s'appuie sur les centres sociaux, les prescripteurs de l'emploi et les partenaires locaux. Malgré cette promotion, la fréquentation reste variable selon les mois et constitue un point de vigilance.

• **Ateliers de coaching « Booste ton entretien »** : 36 personnes se sont inscrites, dont 27 participantes. La mobilisation reste comparable à celle des années précédentes, avec une faible participation masculine et une fréquentation fluctuante. Les retours soulignent la pertinence des contenus, leur caractère concret et leur utilité immédiate pour préparer un entretien ou engager une démarche d'insertion.

Construire, orienter sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle

En 2025, l'équipe s'est principalement appuyée sur la **Mission Locale** pour l'accompagnement et l'orientation des jeunes, celle-ci ayant renforcé son intervention avec **trois permanences hebdomadaires**.

L'équipe de l'Espace Emploi a ainsi pu concentrer davantage son accompagnement sur les **autres demandeurs d'emploi**. Elle a également renforcé ses liens avec les **organismes de formation** et s'est saisie des différentes opportunités proposées sur le territoire afin de positionner un maximum de demandeurs d'emploi sur des **parcours de formation et d'insertion**.

Favoriser la création d'entreprises sous toutes ses formes (ESS, innovation…) et le développement d'activités économiques

En 2025, la Ville a continué à s'appuyer sur les **associations spécialisées dans l'accompagnement à la création d'entreprise**, notamment **ALICE et Initiative 95**.

Ces partenariats permettent d'orienter les habitants souhaitant développer un **projet entrepreneurial** vers des acteurs en capacité de les accompagner dans la **structuration et la concrétisation de leur projet**.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

AXE 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATIONS

Soutenir la parentalité et la réussite éducative

Le secteur famille

En 2025, la fréquentation des activités familiales proposées par les maisons de quartier a poursuivi sa progression, avec une mobilisation croissante des familles autour d'actions favorisant la **parentalité, le lien social et l'accès aux loisirs.**

Chiffres clés :

- 190 familles mobilisées lors des Sorties Famille (486 participants).
- 93 familles participantes aux Mercredis en famille (754 participations).
- 509 accueils au Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).
- 28 familles accompagnées dans le cadre des aides aux vacances de la CAF.

Les actions proposées en 2025 :

- Sorties Famille.
- Mercredis en famille.
- Ateliers vacances scolaires.
- Ciné à la Maison.
- Spectacles et sorties culturelles.
- Vacances en famille.
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Partenariats et proximité

En lien avec les travailleurs sociaux, un travail de proximité s'est poursuivi afin d'identifier et d'accompagner les familles les plus éloignées des dispositifs de droit commun, leur offrant ainsi de nouvelles opportunités de participation et d'épanouissement.

La programmation culturelle proposée tout au long de l'année, à travers des spectacles et des sorties culturelles, a favorisé l'ouverture culturelle des familles et leur accès à des propositions artistiques adaptées.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Soutenir la parentalité et la réussite éducative

Accompagnement à la scolarité et réussite éducative

Chiffres clés

En 2025, le dispositif d'accompagnement à la scolarité a bénéficié à 68 enfants et jeunes issus de 61 familles :

- CLAS primaire Dix Arpents : 24 enfants (22 familles) ;
- CLAS primaire Challe : 22 enfants (20 familles) ;
- CLAS collégiens : 22 jeunes (19 familles).

Le projet « En route vers la lecture » a accueilli 11 enfants parmi les 15 orientés.

Les actions proposées en 2025

- Accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs et méthodologie).
- Projet « En route vers la lecture ».
- Ateliers éducatifs, culturels et sportifs.
- Sorties culturelles (Philharmonie de Paris, château de Versailles, bibliothèque).
- Temps parents-enfants et rencontres avec les familles.

Focus : les projets éducatifs et culturels

Les projets menés autour de la musique, de la lecture, de l'histoire des rois de France, de la mythologie, des Vikings, des émotions et des arts du cirque ont permis de développer les apprentissages, l'autonomie, l'expression orale et la confiance en soi des enfants et des jeunes. Les différentes restitutions, notamment le spectacle Blanche-Neige présenté par le groupe « En route vers la lecture » et la représentation des ateliers cirque dans le cadre du Divers'tival, ont valorisé leur investissement et renforcé leur estime de soi.

La coordination avec les établissements scolaires, le Programme de Réussite Éducative (PRE), l'AFEV et les partenaires éducatifs s'est poursuivie afin d'adapter les accompagnements aux besoins repérés. Les échanges réguliers avec les familles et les partenaires contribuent à renforcer la continuité éducative, à soutenir les parcours des enfants et à favoriser leur réussite scolaire.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Soutenir la parentalité et la réussite éducative

Programme de Réussite Éducative (PRE)

Créé en 2005 et implanté à la Maison de la Challe, le PRE accompagne les enfants de 2 à 18 ans et leurs familles confrontées à des difficultés scolaires, sociales ou familiales. En 2025, 89 enfants ont été suivis, avec des parcours individualisés co-construits avec les parents et les partenaires.

L'équipe : 1 coordinateur, 2 référents de parcours pour l'équipe et une psychologue conventionnée avec le service.

Les missions : accompagnement éducatif individualisé pour chaque enfant, soutien à la parentalité, relais vers le droit commun, animation mensuelle d'équipes pluridisciplinaires de suivi (EPS).

Partenariats : Éducation nationale, SSD, services municipaux, associations, prévention spécialisée, CAF, PMI, AEMO, CMP, UMPP, UTAL...

Accompagnement individualisé :

- Entretiens réguliers enfants/parents, accompagnements hors les murs (rendez-vous administratifs, stages, soins spécialisés…), travail en réseau, relais vers le droit commun.

Projets collectifs :

- La Bulle : accompagnement du passage CM2-collège (10 jeunes, ateliers et séjour de 5 jours).
- Séjour « Cap sur Dieppe », en juillet, 5 jours de vélo en itinérance avec 14 jeunes d'Eragny jusque Dieppe collaboration avec le service des sports de la commune.
- Médiation animale : mise en place de séances de médiation animale pour un groupe de 5 jeunes en partenariat avec la Ferme d'Ecancourt
- Ateliers sportifs enfants et parents-enfants (gym, basket, athlétisme) sur les vacances scolaires.
- Sorties culturelles (Exposition Opéra Bastille, visite de Paris, pièce de théâtre à la Farik).
- Semaine phare prévention et lutte contre les cyberviolences juin 2025 : projet de la Direction Politique de la Ville. Conception du projet, mobilisation du public (parents, enfants, professionnels). Animation d'un groupe de parole parents, coordination des acteurs sur la semaine ; poursuite en 2026 avec une formation e-enfance à destination des professionnels.
- CCRE – mise en place d'un Conseil Consultatif de la Réussite éducative : présentation bilan et perspectives du PRE. Présence de la Déléguée au Préfet, du Maire de la Commune, DSDE, Education nationale, et partenaires municipaux, associatifs des domaines éducatifs, du soi, du social.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Soutenir la parentalité et la réussite éducative

Programme de Réussite Éducative (PRE)

En 2025, le Programme de Réussite Éducative a accompagné **89 enfants**, dont 58 garçons (65 %) et 41 filles (35 %).

Les principales problématiques rencontrées concernent les **difficultés scolaires, les conflits familiaux, les fragilités éducatives et sociales, les besoins de soins spécialisés ainsi que l'isolement des familles.**

Le PRE est identifié comme un acteur clé de la prévention, jouant un rôle essentiel tant dans la détection précoce des situations d'enfance en danger ou en risque de l'être que dans la prévention du décrochage scolaire, le soutien à la parentalité et l'accès aux soins.

Actions organisées dans le cadre du CLSPDR – Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et Radicalisation.

Afin de soutenir et de traiter les situations en lien avec les enjeux de sécurité et d'éducation, plusieurs instances partenariales ont été organisées dans le cadre du CLSPDR :

• **Groupes de Prévention et d'Information (GPI)** : trois GPI se sont tenus en 2025, les 21 mars, 20 juin et 5 décembre. Ils réunissent les proviseurs, principaux et partenaires autour des problématiques scolaires et périscolaires.

Ces temps d'échange permettent d'aborder, de manière anonyme, des situations individuelles d'élèves et de co-construire des actions de prévention, notamment autour de l'égalité filles-garçons, de l'estime de soi et du respect des différences.

• **Groupes de Pilotage (GDPLDVPP)** : les groupes de pilotage organisés avec les collèges Léonard de Vinci et Pablo Picasso ont permis d'échanger autour des situations les plus complexes.

Composés des principaux des établissements, du PRE, de la Sauvegarde du Val-d'Oise, de la référente de la Police nationale et de la coordinatrice sécurité, ces groupes permettent d'élaborer des plans d'action individualisés pour les élèves en difficulté, en mobilisant l'ensemble des partenaires concernés.

Trois groupes se sont tenus en 2025, idéalement avant chaque période de vacances scolaires lorsque le calendrier le permettait.

• **Rappel à l'ordre et Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF)** : au cours de l'année 2025, la Ville a mis en œuvre 1 rappel à l'ordre (RAO) et organisé 8 Conseils des droits et devoirs des familles (CDDF).

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Renforcer l'accès aux droits et à l'inclusion numérique

Permanences d'accès aux droits

En 2025, la ville a maintenu deux permanences hebdomadaires assurées par le **CIDFF CIDAV** (psychologue et juriste), ainsi qu'une permanence d'**assistant social CAF** et d'**assistant social CRAMIF**, à la Maison des Services au Public. Ces dispositifs facilitent l'accès à l'information, aux droits et aux accompagnements spécialisés pour les habitants des quartiers prioritaires.

Permanences d'aide aux démarches numériques
Depuis sept ans, trois permanences d'**écrivain public numérique** sont proposées dans les équipements de proximité (Maison des Services au Public, Maison de quartier de la Challe, Maison de quartier des Dix Arpents).

- Deux sont financées par le **Contrat de Ville**, la troisième par le **CCAS**.
- Elles s'adressent aux habitants les plus précarisés, souvent en grande difficulté face aux démarches administratives.
- En 2025, **221 rendez-vous** ont été assurés, accompagnant **149 femmes** et 72 **hommes**.
 - 60 % des demandes concernaient la CAF, les titres de séjour, la retraite, la santé ou le logement. Les autres portaient sur le regroupement familial, l'état civil, les transports, l'aide juridictionnelle et la rédaction de courriers divers.

Ateliers d'initiation informatique

La coordinatrice numérique de la Ville anime régulièrement des ateliers autour de l'**inclusion numérique** dans les centres sociaux permettant un apprentissage progressif selon le niveau et les besoins.

En 2025, 12 **stages d'initiation** ont été organisés, représentant 16 jours de formation et impliquant une trentaine de participants (dont 1/3 résidant en QPV et 49 % de femmes).

Les thématiques abordées vont des bases de l'ordinateur et du smartphone aux usages avancés (traitement de texte, tableur) et abordent la sécurité.

Vendredis connectés

Chaque vendredi matin, une **permanence en accès libre** permet aux habitants de poser leurs questions et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

En 2025, 94 personnes ont été accueillies (soit une moyenne de 3 participants par séance, avec un maximum de 8) dont 10 % résidant en QPV.

Les accompagnements, d'une durée de 5 minutes à 2 heures (45 minutes en moyenne), ont couvert des thématiques variées : paramétrage des smartphones, installation d'applications, réseaux sociaux, transfert d'un smartphone à un PC, services de transport.

Les participants sont à 87% âgés de plus de 60 ans, avec une répartition équilibrée entre femmes (48 %) et hommes (52 %).

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Garantir l'accès à la culture, aux loisirs et aux pratiques sportives

Résidence artistique jeunes : « Si tu me cherches, tu me trouves »

Un nouveau cycle de la résidence artistique jeunesse a été engagé en 2025 avec la compagnie Madani, dans le cadre d'un **projet théâtral** soutenu par la préfecture.

Plusieurs stages de pratique théâtrale ont permis aux jeunes de s'investir dans une démarche de création collective et de préparer une nouvelle représentation, présentée en avril 2025.

Le projet s'est poursuivi par un séjour culturel à Avignon, au cours duquel les participants ont découvert le festival et la diversité du spectacle vivant.

Cette action a favorisé **l'accès des jeunes du quartier à la pratique artistique**, leur expression, leur confiance en eux et leur ouverture culturelle. Elle a également encouragé la mobilité et la découverte de lieux et d'événements culturels en dehors du quartier.

Divers'tival 2025

Le Divers'tival est un **festival culturel de proximité** porté par les centres sociaux d'Éragny. Gratuit et ouvert à tous, il favorise l'accès à la culture et au spectacle vivant, tout en renforçant la participation des habitants et les rencontres entre les quartiers.

Chiffres clés

- 18 spectacles
- 32 représentations
- 17 compagnies artistiques accueillies

Les actions proposées

La programmation a proposé des spectacles de théâtre, de danse, de cirque, des ciné-concerts, des concerts ainsi que des ateliers participatifs dans différents quartiers et équipements municipaux. Parmi les temps forts de cette édition figuraient le **parcours d'ouverture du festival au Parc urbain**, les **ateliers circassiens**, les spectacles **Entre biceps et paillettes**, **Atypiques**, **Hip Hop Terminus** et la soirée de clôture au Parc urbain réunissant spectacles, humour et arts de rue.

Partenariats et proximité

Le festival est construit avec de **nombreux partenaires institutionnels, culturels, associatifs et les bailleurs sociaux**. Cette coopération permet de proposer une programmation gratuite, de soutenir la participation des habitants et de favoriser l'accès à la culture au plus près des lieux de vie.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Garantir l'accès à la culture, aux loisirs et aux pratiques sportives

Les estivales 2025

Les Estivales constituent le rendez-vous estival des centres sociaux. Déployées du 21 juin au 13 septembre 2025 au Parc urbain, aux Dix Arpents et à la Challe, elles proposent une programmation gratuite et accessible à tous, favorisant l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances de proximité.

Les actions proposées

Organisée autour d'une thématique renouvelée chaque semaine, la programmation a mêlé spectacles, concerts, cinéma en plein air, grands jeux, ateliers créatifs, animations sportives et sorties familiales. Parmi les temps forts figuraient notamment le RAID Aventure, les Terrasses musicales, les cinés en plein air, les soirées dansantes, les grands jeux en famille ainsi que les animations en pied d'immeuble déployées au plus près des habitants.

Partenariats et proximité

Construite avec les services municipaux, les associations et de nombreux partenaires locaux, cette programmation a permis de renforcer la présence des centres sociaux dans les quartiers tout au long de l'été. Les animations proposées ont favorisé les rencontres entre habitants, la mixité des publics et l'accès de tous à une offre culturelle et de loisirs de proximité

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'égalité des chances

Égalité femmes-hommes et égalité des chances

La Ville d'Éragny est engagée, aux côtés de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), dans la promotion de l'**égalité entre les femmes et les hommes** et de l'**égalité des chances.**

Elle participe activement au réseau Égalité femmes-hommes de la CACP, qui réunit en moyenne tous les deux mois une trentaine de partenaires institutionnels et associatifs.

Ces rencontres permettent :

- la présentation d'acteurs locaux, tels que la Maison Solidarité Femmes 95, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'APUI Les Villageoises ;
- le partage d'expériences et d'actions locales, notamment autour de l'intervention sociale au commissariat, du Pack Nouveau Départ et des initiatives sportives en faveur des femmes ;
- l'information sur l'avancement de la politique intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes portée par la CACP ;
- la valorisation des événements phares, notamment le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, et le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ainsi que des différentes manifestations organisées dans les communes du territoire.

Temps forts 2025

En 2025, plusieurs actions et temps forts ont contribué à renforcer la mobilisation du territoire en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes :

- Participation à l'événement « Rencontres avec des Femmes inspirantes », organisé le 28 mars en partenariat avec la Maison Solidarité Femmes 95 et la CACP ;
- Participation aux « Rencontres professionnelles sur le parcours des femmes victimes de violences », organisées le 25 novembre en partenariat avec la CACP, ainsi qu'aux différents événements organisés sur l'ensemble du territoire ;
- Bilan positif de la formation aux violences conjugales à destination des agents de la Police municipale, portée par le CIDFF ;
- Présentation du programme de formations 2026 consacré à la thématique des violences faites aux femmes, organisé par la DDETS/DDFE.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Favoriser le bien-vivre des habitants dans leur quartier

En 2025, plusieurs actions ont contribué à **favoriser le bien-vivre des habitants et à renforcer la participation citoyenne, le lien entre les habitants et les acteurs du territoire, ainsi que l'amélioration du cadre de vie** sur le quartier des Dix Arpents.

- **Dispositif « Voisin citoyen »** : le dispositif a permis de réunir les habitants **à** deux reprises au cours de l'année. Une première rencontre a été organisée autour d'une visite du SDIS d'Éragny, permettant de mieux faire connaître les missions des services de secours. Une seconde rencontre a permis de présenter aux habitants les chiffres de la Police municipale ainsi que le fonctionnement et les missions du CLSPDR.

- **Diagnostics en marchant** : deux diagnostics en marchant ont été réalisés dans le quartier des Dix Arpents, en associant les bailleurs sociaux, la Sauvegarde du Val-d'Oise, la Préfecture, la Ville, la Police nationale et la Police municipale. Le premier s'est tenu le 24 novembre 2025 avec le bailleur Val-d'Oise Habitat (VOH), et le second le 18 décembre 2025 avec CDC Habitat. Ces temps de terrain permettent d'identifier les problématiques liées au cadre de vie, à la tranquillité publique et à l'entretien des espaces, et de favoriser la mobilisation coordonnée des partenaires pour y apporter des réponses.

- **Soutien au Conseil citoyen** : la Ville a poursuivi son soutien actif au Conseil citoyen, en assurant une mise en relation avec les services municipaux et les partenaires, en fonction des demandes formulées par le Conseil. Un accompagnement méthodologique ciblé a également été proposé en fonction de ses besoins. La Ville a par ailleurs assuré sa présence dans les différentes instances nécessitant l'avis ou le regard du Conseil citoyen sur les enjeux du quartier, notamment en matière de questions sociales, de vivre-ensemble et de cadre de vie.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

AXE 3 : DES QUARTIERS EN TRANSITIONS

Répondre aux besoins en santé des habitants (prévention, promotion santé et accès aux soins)

L'Atelier Santé Ville (ASV)

Mis en place en 2007, l'Atelier Santé Ville (ASV) a poursuivi en 2025 ses actions d'éducation à la santé, adaptées aux besoins identifiés sur le territoire, notamment dans les quartiers prioritaires.

Santé des seniors

- Organisation d'une conférence « Et si vieillir, c'était choisir ? » dans le cadre de la Journée Bien-Être.
- Mise en place d'un atelier « Harmonie des liens », visant à renforcer les compétences psychosociales et à développer les compétences personnelles et relationnelles afin de permettre à chacun de devenir acteur de son bien-vieillir.
- Participation active à la semaine de sensibilisation au handicap, avec l'animation d'un débat autour du handicap et des souffrances psychiques.

Habitat et santé

En 2025, **25 nouvelles sollicitations** ont été enregistrées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, tout en poursuivant le suivi et le traitement des situations signalées les années précédentes et toujours en cours.

Accompagnement des futurs parents

- Mise en place d'un atelier « Futurs Parents » aux Dix Arpents, animé conjointement par la CPAM, la PMI, la CAF, le service Petite Enfance de la Ville et l'État civil.
- Cet atelier a pour objectif d'informer les futurs parents sur leurs droits et de leur proposer un accompagnement en matière de santé et de parentalité, accessible et adapté, principalement à destination des familles résidant dans les QPV.

Actions d'éducation à la santé

- Alimentation : organisation de causeries santé visant à sensibiliser les habitants à une alimentation équilibrée, économique et durable : consommation locale, réduction du gaspillage, cuisine en famille et limitation des apports en matières grasses et en sucre.
- Bien-être global : en partenariat avec l'association Globe Croqueurs, identification de besoins récurrents autour de différentes thématiques : alimentation et nutrition, sommeil, gestion du stress, activité physique adaptée, bien-vieillir, maladies chroniques et maux saisonniers.

Activité physique et santé

Mise en place de sessions sportives dans le quartier des Dix Arpents, en partenariat avec l'association Ex-Aequo, proposant différentes activités : exercices cardio-ludiques, renforcement musculaire et stretching.

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Répondre aux besoins en santé des habitants (prévention, promotion santé et accès aux soins)

Prévention et santé des femmes

Dans le cadre d'Octobre Rose, plusieurs actions de prévention et de sensibilisation ont été organisées :

- **Café santé**, animé par la Ligue contre le cancer, visant à informer les participants sur le cancer. les enjeux liés à la prévention et au dépistage, tout en favorisant les échanges dans un cadre convivial.
- Atelier Yoga & méditation, permettant notamment de sensibiliser à l'autopalpation et à la détection précoce du cancer du sein.
- **Mammobus**, proposant une action de prévention et de dépistage comprenant notamment des mammographies et des échographies.

Santé mentale

- Implication dans le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2025.
- Organisation d'une conférence intitulée « Dépendance et isolement : retrouver le chemin social », permettant d'échanger autour des problématiques de santé mentale, des conduites de dépendance et de leurs conséquences sociales, notamment en matière d'isolement.

Engager une transition écologique populaire et solidaire

Prévention et amélioration du cadre de vie

En 2025, la Ville a poursuivi l'animation des **cellules de veille sécurité**. au nombre de trois cette année, ainsi que des cellules spécifiques consacrées aux problématiques des encombrants et des dépôts sauvages.

Ces espaces de coordination réunissent l'ensemble des acteurs concernés : bailleurs sociaux, syndics de copropriété, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, services municipaux (voirie, environnement, police municipale), Préfecture et associations locales. Ils permettent de construire une réponse collective face à une problématique récurrente, avec un double objectif : améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser une prise de conscience citoyenne autour des enjeux environnementaux.

Les travaux menés en 2025 ont permis d'identifier plusieurs pistes d'action, notamment la redéfinition d'un point de collecte problématique, la mise en place de campagnes de sensibilisation auprès des habitants afin d'encourager des comportements plus responsables, ainsi que le renforcement du suivi partenarial pour garantir la pérennité des solutions mises en œuvre.

Des **outils de prévention et d'aménagement** ont également été installés, notamment des panneaux et des demi-sphères, afin de limiter les dépôts sauvages et les nuisances associées.

Inscrit dans une logique de transition écologique et populaire, ce dispositif contribue ainsi à réduire les nuisances liées aux dépôts sauvages, tout en associant les habitants et les partenaires locaux à une démarche collective d'amélioration du cadre de vie.

Accusé de réception en préfecture
095-219502144-20261001-2026941-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Accompagner l'amélioration de l'habitat

L'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) constitue un levier permettant de soutenir des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires. En 2025, les actions financées dans ce cadre ont notamment porté sur la **propreté, l'embellissement, la sécurisation des espaces et l'amélioration des parties communes**, notamment à travers des chantiers éducatifs.

Une attention particulière a également été portée à la question de la réhabilitation des logements de Val-d'Oise Habitat (VOH), identifiée depuis plusieurs années comme un enjeu majeur pour l'amélioration du cadre de vie aux Dix Arpents. En effet, la dégradation du bâti et l'attente prolongée des habitants concernant cette opération constituaient un frein important à l'amélioration durable du quartier.

En 2024, une première réunion de concertation s'est tenue en fin d'année entre la Ville, les partenaires institutionnels et les bailleurs, actant officiellement le lancement de la réhabilitation pour 2025. Cette décision a constitué une étape structurante pour le quartier des Dix Arpents, où la dégradation du bâti était régulièrement signalée par les habitants.

En 2025, cette dynamique s'est concrétisée avec l'organisation d'une **réunion publique en février**, puis le **démarrage des travaux en juillet**.

Cette réhabilitation représente une avancée importante pour le quartier et répond à plusieurs attentes exprimées de longue date par les habitants :

- amélioration des conditions de logement ;
- valorisation du cadre de vie ;
- prise en compte des demandes exprimées par les habitants ;
- perspective d'un nouveau dynamisme social et urbain.

Au-delà de sa dimension technique, cette opération constitue également un **signal fort en faveur de l'amélioration durable du quartier**, traduisant une volonté partagée de poursuivre les investissements dans les quartiers prioritaires et de répondre concrètement aux attentes des habitants.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

AXE 4 : DES QUARTIERS PLUS SÛRS ET PLUS SOLIDAIRES

Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage

Le dispositif ACTE

Mis en place par le Programme de Réussite Éducative (PRE), en partenariat avec les deux collèges de la ville, le dispositif ACTE vise à accueillir et accompagner les jeunes faisant l'objet d'une exclusion temporaire de leur établissement scolaire.

En 2025, **16 jeunes** ont bénéficié de ce dispositif. Chaque accueil repose sur un protocole formalisé comprenant :

- la signature d'un contrat d'accueil par le jeune, ses parents, le CPE et la direction du collège ;
- la définition d'objectifs éducatifs et scolaires pour la durée de l'exclusion ;
- l'accompagnement du jeune par un référent de parcours du PRE.

Le suivi s'organise en trois temps :

1. **Accueil du jeune** pendant la période d'exclusion, avec un accompagnement individualisé comprenant notamment un travail sur les devoirs et des ateliers éducatifs et de réflexion autour de l'incident à l'origine de la sanction.
2. **Bilan lors de la réintégration** dans l'établissement scolaire, en présence de la famille et de l'équipe éducative.
3. **Deuxième bilan**, deux semaines après la réintégration, afin d'évaluer l'évolution de la situation et l'atteinte des objectifs fixés.

Le dispositif ACTE permet ainsi de transformer une sanction scolaire en **levier éducatif et de responsabilisation**, en associant étroitement les familles et en mobilisant les partenaires du territoire.

Formations et sensibilisations via le CLSPDR

Plusieurs actions de prévention et de sensibilisation ont été mises en œuvre en 2025 :

- Organisation d'un **théâtre-forum** auprès des élèves de 4e du collège Pablo Picasso autour de la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons, avec l'association Art et Prémices.
- Intervention au lycée Escoffier de l'association « Stop au harcèlement », complétée par l'intervention de l'association « Urgence Harcèlement » à travers **9 séances d'une heure et une conférence à destination des parents**.
- Du 3 au 7 novembre 2025, intervention du Bureau de la prévention et du partenariat de la Police nationale dans les deux collèges de la ville, auprès de l'ensemble des élèves de 4e, autour de la thématique des violences.
- Mise en place d'une formation à destination des animateurs périscolaires de la Ville, organisée en petits groupes tous les jeudis de novembre à décembre, autour de la prévention du harcèlement scolaire.

Actions grand public

- En 2025, **12 jeunes** ont participé à un atelier de création d'une bande dessinée sur le cyberharcèlement, en partenariat avec [illegible] Éducatives.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20264004-20260714-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Consolider le lien social, encourager les initiatives locales et solidaires

Animation de la vie locale et lien social

En 2025, les centres sociaux et maisons de quartier ont poursuivi leur rôle essentiel dans **l'animation de la vie locale et le soutien aux familles**. Portés par les équipes du lien social, ces équipements de proximité constituent des lieux de convivialité, d'accompagnement et de participation, contribuant au quotidien au renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers.

La Direction de la Politique de la Ville a également poursuivi son engagement en mobilisant les dispositifs du Contrat de Ville afin de soutenir les projets de terrain, renforcer le lien social et favoriser la participation des habitants dans les quartiers prioritaires.

Le **Conseil citoyen des Dix Arpents** a poursuivi sa mobilisation en 2025. La Ville a accompagné son fonctionnement en assurant notamment la mise en relation avec les services municipaux et les partenaires, en fonction des demandes formulées par les membres du Conseil. Un accompagnement méthodologique adapté a également été proposé en fonction des besoins identifiés.

Le Conseil citoyen a par ailleurs été associé aux différentes instances et démarches nécessitant son avis ou son regard sur les enjeux du quartier, notamment en matière de **cadre de vie, de lien social et de vivre-ensemble**.

Dans le cadre du Contrat de Ville, un soutien a également été apporté à l'association **Solidarité Sans Couleur**, composée majoritairement d'habitantes des Dix Arpents. L'association poursuit son engagement en faveur du vivre-ensemble et de la solidarité à travers des actions ouvertes à tous. Cette dynamique, portée par les habitants, contribue à renforcer le tissu associatif local et à valoriser l'engagement bénévole.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Tranquillité : renforcer les échanges et les liens Police/Habitants

Prévention de la délinquance et sécurité

En 2025, la Ville a poursuivi le renforcement de sa politique de prévention de la délinquance et de sécurité dans le cadre du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)**.

Une action de rapprochement entre les jeunes, la Police nationale et les sapeurs-pompiers a notamment été mise en place. En juillet 2025, un événement animé par Prox Aventure a ainsi réuni les jeunes autour d'activités sportives, d'ateliers de premiers secours et de mises en situation, favorisant le dialogue et contribuant à renforcer la confiance mutuelle entre les jeunes et les acteurs de la sécurité et du secours.

Le **CLSPDR plénier s'est réuni le 14 octobre 2025**, permettant de réunir les différents partenaires autour des enjeux de prévention et de sécurité du territoire.

Plusieurs actions ont également permis de renforcer la coordination entre les acteurs :

- Mise en place d'un groupe WhatsApp partenarial réunissant la Police nationale, la Police municipale, les bailleurs sociaux, les établissements scolaires et la Sauvegarde du Val-d'Oise, afin d'améliorer la réactivité et la coordination des interventions.
- Renforcement des **cellules de veille sécurité**, désormais élargies à l'ensemble des bailleurs. Ces réunions trimestrielles, animées par le Maire, permettent d'aborder les difficultés récurrentes, certaines situations individuelles et d'organiser, lorsque cela est nécessaire, des interventions conjointes entre la Police nationale et la Police municipale.
- Participation au réseau départemental des coordinateurs CLSPDR, avec **quatre rencontres en 2025**, dans le cadre de la structuration progressive de ce réseau et de la reconnaissance institutionnelle de cette fonction.
- Signature, le 21 mars 2025, d'une convention de partenariat entre la Police nationale et la Police municipale. Cette convention contribue à formaliser et renforcer le partenariat entre les deux forces et à sécuriser le cadre d'accès et de partage des informations nécessaires à l'exercice des missions de coordination du CLSPDR.

La Ville a également assuré la coordination avec Val-d'Oise Habitat (VOH) et la société Econex pour l'installation de caméras dans le quartier prioritaire, dans le cadre d'une convention dédiée.

Enfin, les partenaires associatifs, notamment la Sauvegarde du Val-d'Oise, ont contribué aux actions de prévention à travers la mise en œuvre de **chantiers éducatifs**, tels que des opérations de nettoyage et de peinture de halls d'immeubles. Ces actions permettent de travailler simultanément sur la responsabilisation des jeunes, la prévention des comportements dégradants et l'amélioration du cadre de vie.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

ZOOM SUR PROJET – Lutte contre la cyberviolence

Objectif

Sensibiliser les jeunes, les parents et les professionnels aux risques liés aux usages numériques et à la cyberviolence. Promouvoir des pratiques numériques responsables et renforcer les capacités de prévention et d'intervention des adultes face aux situations de cyberharcèlement.

Contenu et déroulé

- Une démarche transversale pilotée par la Direction de la Politique de la Ville et construite avec les acteurs éducatifs, sociaux et de prévention du territoire.
- Des actions adaptées aux différents publics : jeunes, parents et professionnels.
- Des temps de sensibilisation, d'échange et de formation autour des usages numériques et du cyberharcèlement.
- Une **semaine d'actions du 10 au 14 juin 2025**, complétée par des interventions tout au long de l'année.
- Une dynamique partenariale destinée à inscrire la prévention de la cyberviolence dans la durée.

Données clés

- **Porteur :** Direction de la Politique de la Ville
- **Partenaires :** services municipaux, établissements scolaires, Police nationale, Sauvegarde 95, Tralalère – Internet Sans Crainte, Olympio, Be-cometech, UVOL et acteurs socio-éducatifs du territoire.
- **Période :** année 2025
- **Temps fort :** du **10 au 14 juin 2025**
- **Publics :** jeunes, parents, professionnels et grand public

Résultats (2025)

- Organisation d'une semaine dédiée à la cyberviolence réunissant plusieurs publics et partenaires.
- Sensibilisation des jeunes à travers des escape games, ateliers, interventions scolaires et actions en centres de loisirs.
- Organisation d'ateliers parents-enfants et adolescents ainsi que d'une conférence-débat.
- Formation des professionnels de la Ville et des partenaires socio-éducatifs à la prévention du cyberharcèlement.
- Organisation d'un théâtre-forum ouvert au grand public à la Maison de la Challe.
- Poursuite de la dynamique partenariale engagée depuis 2024 autour de cette thématique.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

PERSPECTIVES POUR 2026

Pilotage de la Politique de la Ville et évaluation

- Poursuivre le suivi et la mise en œuvre des actions du Contrat de Ville.
- Participer à la démarche d'évaluation des Contrats Engagements Quartiers 2030 (CEQ2030).
- Poursuivre la recherche de financements et d'appels à projets en lien avec les champs d'intervention de la Politique de la Ville.
- Poursuivre le travail partenarial avec les deux bailleurs du QPV autour de la programmation et des actions financées au titre de l'abattement TFPB.
- Renouveler les diagnostics en marchant à la fin de l'année 2026

Réussite éducative

- Installer le Conseil consultatif de réussite éducative (CCRE) et poursuivre la dynamique partenariale autour de la réussite éducative.
- Poursuivre et développer le dispositif ACTE – Accueil des collégiens temporairement exclus, notamment en élargissant les partenariats mobilisés.
- Poursuivre les actions menées avec la Prévention spécialisée et les collèges.
- Mettre en œuvre le projet structurant entre le PRE et le service des Sports, avec l'organisation d'un séjour vélo à Blois.

Santé, Prévention de la délinquance et numérique

- Poursuivre le pilotage et le suivi de l'Atelier Santé Ville
- Engager une réflexion sur la mise en place d'un protocole de traitement des situations d'habitat insalubre.
- Poursuivre les travaux du comité technique de l'instance numérique.

Prévention de la délinquance et cadre de vie

- Poursuivre le suivi du CLSPDR et renouveler sa signature pour 2026.
- Poursuivre le travail avec les bailleurs et les partenaires autour de l'amélioration du cadre de vie, de la propreté et de la lutte contre les incivilités, notamment à travers les cellules de veille.
- Poursuivre les actions engagées autour de la problématique des encombrants et des dépôts sauvages.
- Lancer un nouveau projet consacré à la prévention et à la lutte contre les violences intrafamiliales.

Participation des habitants, lien social et culture

- Poursuivre l'accompagnement du Conseil citoyen des Dix Arpents et soutenir la réalisation de ses initiatives, notamment dans le domaine culturel.
- Enrichir les propositions portées par l'association Solidarité Sans Couleur.
- Poursuivre le dispositif Diver'stival et développer les actions culturelles dans les quartiers prioritaires.

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20261001-20260711-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026